

# Bulletin d'Inscription

## Cursus d'approfondissement

### Les essentiels pas à pas - Niveau 1

Intitulé du stage : **Les essentiels pas à pas - Niveau 1**

Dates : **une journée par mois d'octobre 2021 à mars 2022 :**

Le mardi 12 octobre 2021

Le mardi 16 novembre 2021

Le mardi 14 décembre 2021

Le mardi 18 janvier 2022

Le mardi 8 février 2022

Le mardi 15 mars 2022

Lieu : **Maison Diocésaine de Grenoble - 12, place Lavalette - 38000 Grenoble**  
**(face au Musée de Grenoble)**

Nombre de jours : **6 jours** Nombre d'heures : **42h**

#### **PARTICIPANT(E) :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. Portable : .....

Mail : .....

Profession : .....

Date des modules 1, 2 et 3 (et nom des formateurs) :

.....

Vous pouvez, si vous le souhaitez, dire quelques mots de ce que vous recherchez à travers cette formation :

.....  
.....  
.....  
.....

**A compléter et retourner au plus tôt, accompagné de votre règlement à :**

**Muriel Gruszka - 656 chemin du réservoir - 73230 Barby**

**COORDONNEES :**

Je suis d'accord pour que mes coordonnées soient communiquées sur la liste des participants

Je suis d'accord pour recevoir les informations du réseau CNV : ACNV (la vie du réseau) et AFFCNV (les stages proposés par les formateurs)

**Règlement pour les inscriptions:**

**TARIF :** Prix du cursus pour 6 jours au total : **720 €**, à régler à l'inscription :

- soit en 2 chèques de **360€** (un chèque à l'ordre de B. L. Desplats et un chèque à l'ordre d'Isabelle Capy)
- soit en 4 chèques de **180€** (2 chèques à l'ordre de B. L. Desplats et 2 chèques à l'ordre d'Isabelle Capy)

**CONFIRMATION :**

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Au cas où le stage est complet, vous serez prévenu dès réception de votre inscription. Les informations pratiques : adresse précise du lieu, horaires, etc, vous seront envoyées environs 10 jours avant le début de la formation.

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

En cas d'annulation de votre part à plus de 30 jours de la formation, les chèques sont détruits ; entre 30 et 15 jours du début de la formation, les arrhes (180€) sont encaissées ; à moins de 15 jours du début de la formation, l'intégralité de la formation est due.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler le stage pour nombre insuffisant d'inscriptions. En ce cas, les chèques sont détruits.

---

Date

Signature du-de la participant-e

Pour toutes informations complémentaires : [muriel.secretariatcnv@gmail.com](mailto:muriel.secretariatcnv@gmail.com)

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE**

**Merci pour votre vigilance et à bientôt !**